

Nombre de membres :  
En exercice : 34  
Présents : 30  
Pouvoirs : 3  
Votants : 33

Abstentions : 1  
Exprimés : 32  
Pour : 32  
Contre : -

N°2017-43

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
OUEST LIMOUSIN**

**L'An deux mille dix-sept,**

**Le jeudi vingt-trois mars à vingt heures,**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Dominique GERMOND, premier vice-président, le président Christophe GEROUARD étant empêché.

**Date de la convocation :** le vendredi dix-sept mars.

**Titulaires présents :** Guy BAUDRIER, Véronique BINDE, Paul BRACHET, Jean-Louis CLERMONT-BARRIERE, Albert DELHOUME, Eric DOMBRAY, Magdaleina FREDON, Louis FURLAUD, Luc GABETTE, Paola GABORIAU, Dominique GERMOND, Sylvie GERMOND, Patrick GIBAUD, Bruno GRANCOING, Cécile GUILLAUMEUX, Nathalie MARCHADIER, Jean MAYNARD, Marie-Laurence MORANGE, Alain PERCHE, Jean-Pierre PATAUD, Françoise PIQUET, Pascal RAFFIER, Guy RATINAUD, Raoul RECHIGNAC, Jean-Pierre ROMAIN, Maryse THOMAS, Agnès VARACHAUD, Christian VIGNERIE, Joël VILARD.

**Suppléants présents :** Stéphane MALIVERT, suppléant de Daniel ESCURE.

**Absents :** Alain BLOND, Daniel DESBORDES, Daniel ESCURE, Christophe GEROUARD, Richard SIMONNEAU.

**Pouvoirs :** Alain BLOND à Marie-Laurence MORANGE, Daniel DESBORDES à Bruno GRANCOING, Christophe GEROUARD à Dominique GERMOND.

**Secrétaire de séance :** Paul BRACHET.

**Objet**

**Approbation du Compte de Gestion de l'Exercice 2016**

**Budget principal, Budgets annexes ordures ménagère et Service Public d'Assainissement Non Collectif de la communauté de communes des Feuillardiers**

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice principal, des exercices annexes ordures ménagères et Service Public d'Assainissement Non Collectif, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressé par les Receveurs accompagné de l'état de l'Actif, de l'état du Passif, de l'état des restes à recouvrer et de l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que l'ensemble des opérations effectuées sont régulières et :

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016,
- 2) Statuant sur l'exécution du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare, que les Comptes de Gestion dressés, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

**Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.**

Le Vice-Président,  
Dominique GERMOND



Certifié exécutoire  
Le  
Le Président

